

HONORAIRES 2025 APPLICABLES AUX VENTES

Prix de vente	Honoraires
Prix jusqu'à 300.000 €	7% TTC du prix
Prix compris entre à 300.001 € et 1.500.000 €	6% TTC du prix
Prix compris entre 1.500.001 € et 5.000.000 €	5% TTC du prix
Prix supérieur à 5.000.000 €	4,5% TTC du prix

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations.
Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T.V.A à 20%.

HONORAIRES 2025 APPLICABLES AUX LOCATIONS

Types de locations	Honoraires
Locations saisonnières	25% TTC du loyer
Locations résidences secondaires meublées	25% TTC du loyer

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations.
Les honoraires sont à la charge du propriétaire et incluent la T.V.A à 20%.

HABILITATION ET GARANTIES

Carte professionnelle n° CPI 1402 2019 000 043 269 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine Estuaire conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce et la gestion immobilière.

Garanties Financières de 130.000 euros au titre de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce ; 200 000 euros au titre de la gestion immobilière souscrites auprès de MMA IARD – 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon – 72030 Le Mans Cedex.

